LYCEE COURBET

CONSEIL D'ADMINISTRATION - JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

Présents : Mme Gauthier, M. Ouadi, Mme Heitmann, Mme Plasman, M. Léonard, M. Jeannin, Mme Duperrier, Mme Dony-Brumbter, Mme Chikhi, Mme Léglise, M. Mivelle, M. Beurrier, Mme Meyer, M. Lazar, M. Boutalbi, Mme Adda, M. Burgos

Excusés: Mme Amiot, Mme Bobey, M. Becherif

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17h06

Mme le Proviseur indique qu'en raison de la convocation exceptionnelle de cette réunion, la prise de notes est assurée par l'administration.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 3 juillet 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- . une convention avec le Legta Quelet pour l'accueil d'une élève interne
- . une convention pour le fonctionnement du dispositif de persévérance scolaire
- . une question des parents d'élèves relative à la fermeture des toilettes

2 - Bilan de rentrée

Nous accueillons à ce jour 1.147 élèves dans les structures annoncées (12 classes de 2de, 9 1G, 2 1T, 9 TG, 3 TT, 2 prépas et 321 groupes...). Les effectifs du dispositif de persévérance scolaire ne sont pas comptabilisés. Nous gagnons donc 71 élèves par rapport aux effectifs constatés à la rentrée 2024.

Quelques ajustements de groupes ont été nécessaires : abandons, arrivées... mais cela n'a pas désorganisé les services. A noter des effectifs consolidés en ECG (23 et 28), ce qui confirme l'attractivité et la qualité du travail mené par l'équipe.

Au niveau des enseignants et personnels, l'équipe est complète. Nous attendons un demi-poste dans les laboratoires en physique pour compenser le temps partiel de Mme François-Labbaye. Le recrutement est en cours. Les personnels de santé, psychologues et assistante sociale sont nommées et nous retrouvons nos partenaires habituels.

Nous sommes en procédure de recrutement pour un agent d'accueil mais cette procédure est engagée par les services de la Région. Nous avons pu prolonger le contrat de notre agente le temps de la nomination d'une personne en poste logé.

Arrivée de Mme Dony-Brumbter à 17h11

Au niveau des missions et tâches complémentaires à l'enseignement, le tableau ci-joint récapitule l'ensemble des charges portées par l'équipe du lycée. Mme le Proviseur indique que cela traduit l'engagement conséquent de l'équipe pédagogique et donne un affichage clair du travail en équipe. Elle remercie les enseignants qui assument ces missions en dehors de leur temps d'enseignement car il s'agit de missions hors face-à-face élèves.

(cf. document joint IMP-Pactes)

M. Beurrier fait remarquer que les compte rendus de CA ne sont pas en ligne et que le site du lycée n'est donc pas à jour sur ce plan-là. Mme Chikhi indique qu'elle transmettra les documents au coordonnateur du site pour mise à jour et suivi.

3 - Point financier

C'est la raison principale de la tenue d'un CA ce soir, les modalités financières d'une sortie en Suisse pour les élèves de la section euro allemand en début d'année dont les modalités ne pouvaient être précisées lors du dernier CA.

Malheureusement entre temps se sont ajoutées des mauvaises nouvelles au niveau de la dotation Pass Culture qui nous contraignent à revenir sur des choix effectués, le CA sera donc saisi pour valider les changements.

Ensuite nous procéderons à la présentation d'un échange linguistiques avec la Belgique dont le caractère d'opportunité et la temporalité nécessitent un positionnement rapide, même si la participation financière des familles reste encore à affiner, il nous faut recueillir l'assentiment du conseil d'administration pour que les professeurs puissent continuer le projet.

M. Lazar demande si les crédits Pass Culture dépendent bien de l'Etat. Mme le Proviseur lui répond affirmativement tout en précisant ne pas connaître le Ministère de départ de ces crédits (Culture ou Education?) Elle indique que les Pass Culture à titre individuel sont suspendus mais que les parts collectives liées au nombre d'élèves dans chaque établissement étaient donc annoncées comme maintenues. Nous n'avons pour l'heure aucune indication chiffrée pour l'année 2026. Elle fait aussi remarquer que si la nécessaire solidarité peut se comprendre, les critères de redistribution de ces fonds sont restés assez opaques et que les chefs d'établissements demanderont des explications à ce sujet en interrogeant Mme la Rectrice.

Mme Duperrier fait remarquer une erreur dans le tableau, le prix de la participation au Festival Entrevues n'est pas de 25€ mais de 30€, le tableau sera corrigé et la part établissement augmentée en fonction de ce chiffrage.

Mme le Proviseur indique que la somme consacrée aux projets sur le budget propre du lycée a plus que doublé cette année mais que nous ne pouvons aller au-delà. Les contingences climatiques, les aléas de la vie d'un établissement doivent être sécurisés et nous ne pouvons pas nous permettre de mettre tous nos fonds dans les projets. Mme Heitmann précise que l'augmentation des dépenses d'énergie est très coûteuse et que les fonds disponibles n'augmentent pas.

Mme Plasman demande alors comment faisait le lycée avant Pass Culture. Mme le Proviseur répond que de nombreux projets étaient financés par une participation des familles, Pass Culture nous avait permis de rendre gratuits de nombreux projets. Par ailleurs le succès du dispositif s'était également traduit par une augmentation conséquente des projets déposés, ce qui est très satisfaisant.

Mme Heitmann ajoute que la suppression du dispositif régional Eveil contraint aussi notre budget.

M. Lazar précise que le budget de l'Etat tel qu'envisagé par l'ancien Premier Ministre conduisait les Régions à un reversement important (plus de 5 milliards) et que certains arbitrages seront à rendre dans la perspective du nouveau budget. Des décisions budgétaires et financières seront indispensables, dont nous ne présumons rien aujourd'hui. Il convient d'être prudent et d'attendre tout en ayant une attention particulière aux projets culturels.

M. Léonard demande si l'abandon des projets est uniquement dû à la baisse importante de Pass Culture. Mme le Proviseur répond que les projets prévus pour 2026 étaient déjà indiqués comme en attente de financement dans le document présenté en juillet dernier et que certains projets concernant le 1^{er} trimestre ont dû être remis dans cette catégorie faute de financement Pass Culture. Le spectacle Démocratie Mon Amour par exemple programmé à cheval sur 2025 et 2026 ne peut être

financé aujourd'hui par Pass Culture et nous examinerons ce projet ainsi que les autres quand l'enveloppe future sera connue. Elle ajoute qu'une réunion avec les professeurs concernés sera organisée dès l'enveloppe connue.

La programmation mise à jour des projets de sorties et voyages est adoptée à l'unanimité.

Sortie à Porrentruy : participation des familles demandée de 19€ par élève

La participation est adoptée à l'unanimité

Festival Entrevues : participation des familles demandée de 20€ par élève

La participation est adoptée à l'unanimité

Echange avec la Belgique : l'assemblée donne son accord de principe pour poursuivre le projet, la part estimée par élève est de 390€ environ. Le budget précis sera présenté lors d'une prochaine réunion

4 - Calendrier prévisionnel

Le Conseil d'Administration doit être saisi des dates retenues pour le passage des épreuves de contrôle continu en EPS ainsi que la date du rattrapage. Ces dates sont calibrées avec les professeurs d'EPS, leur programmation et le respect des séances et des menus choisis par les élèves.

Il s'agit donc des jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2025, lundi 2 et mardi 3 mars 2026, mardi 26 et jeudi 28 mai 2026 avec un repli le lundi 1^{er} juin 2026

Le calendrier des épreuves en EPS est adopté à l'unanimité.

M. Ouadi donne quelques dates du calendrier annuel :

Cérémonie républicaine de remise du diplôme du baccalauréat se tiendra le samedi 18 octobre à 10h en salle Paty

Les conseils de classe du premier trimestre des élèves de Seconde se tiendront le mardi 25 novembre et les lundi 1^{er} et mardi 2 décembre

Les conseils de classes du 2d trimestre en 1des se tiendront du lundi 9 au jeudi 12 mars.

Pour les élèves de Première, les conseils auront lieu les mardi 20 et jeudi 22 janvier (semestre)

Pour les Terminales, ils se dérouleront du lundi 23 au jeudi 26 février (semestre) – semaine de retour des vacances d'hiver

Deux réunions de bilans intermédiaires, en présence des équipes pédagogiques, se tiendront : le jeudi 16 octobre pour les classes de Première STMG, et le vendredi 17 octobre pour les classes de Terminale STMG.

Semaine des parents :

Dès la fin des conseils de classe, à partir du 25 novembre, débutera la "Semaine des parents". Ce sera une opportunité pour les parents et les enseignants de se rencontrer en fonction des disponibilités de chacun. La prise de rendez-vous se fera comme les années précédentes via Pronote.

Épreuves d'entraînement pour les élèves de Première et Terminale :

En classe de Première, un écrit de français sera proposé le mercredi 3 décembre, puis un second écrit le mercredi 18 mars dans le cadre de la semaine d'entraînement. Des oraux blancs seront organisés du 23 au 27 février.

En classe de Terminale, une première épreuve en philosophie, ainsi qu'en spécialités HLP et CAV, aura lieu dès le retour des vacances de Noël, soit entre le 5 et le 9 janvier. Le bac blanc qui concernera à la

fois les voies générale et technologique se tiendra du 16 au 20 mars ; il comprendra une épreuve de philosophie ainsi que les deux épreuves de spécialité. Pour la voie technologique, des épreuves supplémentaires se tiendront également en décembre, au mois d'avril et au mois de mai.

Journées portes ouvertes :

Le forum départemental des classes préparatoires aura lieu le samedi 22 novembre. Les Portes Ouvertes de l'Université (sites distants de Besançon) auront lieu le samedi 31 janvier.

La Journée Portes Ouvertes du lycée Courbet se déroulera le samedi 21 mars 2026, cette date est commune à l'ensemble des lycées du Territoire de Belfort

5 - Questions diverses

Mme le Proviseur informe du passage d'une convention avec incidence financière avec le lycée Quelet de Valdoie qui a permis à une de nos élèves d'être hébergée en internat faute de place au lycée Follereau. Le lycée après facturation à la famille devra reverser le coût de l'internat au lycée Quelet.

La convention est validée à l'unanimité.

Mme le Proviseur présente la convention du dispositif Foquale (persévérance scolaire) qui permet d'intégrer les élèves en stage et suivre leur scolarité, le dispositif est déjà installé par convention, il s'agit là de valider son outil principal

La convention du dispositif Foquale est adoptée à l'unanimité.

Les parents d'élèves ont souhaité poser une question relative à l'utilisation des toilettes :

"Voici qu'à quelques jours seulement de la rentrée scolaire, les toilettes des étages sont de nouveau fermées. Il semble que le règlement intérieur interdise de sortir pendant un cours pour se rendre aux sanitaires, cela a été rappelé aux élèves.

Les pauses de 10h et 16h durent 15 minutes, les autres intercours 5 minutes (de 13h à 15h45, 3 cours s'enchaînent donc, le cas échéant). Il faut plusieurs minutes pour monter comme pour descendre 2 ou 3 étages aux horaires de ces pauses, où les élèves en déplacement simultané sont nombreux.

Comment tout élève dans l'établissement, concilier peut-il (être présent du ponctualité à l'heure de début cours) du règlement intérieur (ne pas aller aux toilettes pendant un cours) - santé (boire au moins 1,5L d'eau par jour, éliminer quand le besoin s'en fait sentir ou dans un délai raisonnable)

- dignité (ne pas se faire dessus, mais aussi ne pas craindre de tacher ses vêtements)

avec 2 ou 3 étages à descendre, la file d'attente devant les sanitaires, le temps d'y opérer, 2 ou 3 étages à remonter, le tout en un temps limité ?

Nous demandons l'accès à la totalité des toilettes pour les élèves

La préservation des lieux de vie ne saurait prendre l'aspect d'une punition collective. La santé, la dignité et le bien-être des lycéens ne sont-ils pas des volets tout aussi importants de leur éducation et de leur instruction ?"

Mme le Proviseur répond que nous déplorons tous cette situation en particulier pour le fait qu'elle recommence dès le début de l'année. Aujourd'hui dans le lycée au BAT. B : toutes les toilettes sont ouvertes ; au BAT. C : toilettes au 1er étage et 3ème étage fermées, 2ème étage : ouvertes ; toilettes près de la restauration : ouvertes.

Nous avons réorganisé une partie du service des AED pour avoir une attention accrue sur ces espaces d'aisance. Nous avons également demandé un effort au service de l'intendance puisque nous avons changé des services pour libérer un AED et l'affecter à la surveillance de ces espaces. Il s'agit d'un sujet sérieux qui a des conséquences importantes sur les finances du lycée en raison des travaux systématiquement engagés de remise en état. Nous avons déjà sévi à l'égard de quelques élèves qui visiblement ne se comportaient pas correctement et nous espérons que cela finira par se savoir.

Le relais indispensable des parents doit aussi se faire en sensibilisant les élèves au respect de cet espace commun partagé et dans la démarche qui consiste à dénoncer les auteurs des faits qui pénalisent l'ensemble de la communauté. Les professeurs ne sont pas là pour jouer au chat et à la souris, les agents et les AED non plus.

Mme le Proviseur interpelle les élèves présents en leur demandant leur aide. Il ne s'agit pas de dénoncer les personnes mais expliquer à leurs camarades si d'aventure ils les surprendraient dans ces espaces que leur attitude est inadmissible et que les conséquences de leurs actes pénalisent l'ensemble des élèves. Nous espérons sensibiliser les élèves et les convaincre.

Mme le Proviseur rappelle quelques dates à venir :

Elections début octobre, CA d'installation le mardi 4 novembre, CA consacré au budget le jeudi 27 novembre, CA consacré à la préparation de rentrée le lundi 2 février.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Proviseur clôture la séance à 17h53.

Le Secrétaire de séance,

M. Nasserdine Ouadi

La Présidente,

Mme Catherine Gauthie

